

Le Pré-Saint-Gervais

Une commune aux marges de Paris

Dossier pédagogique réalisé par Sandrine Saule, professeur-relais
Mars 2012
Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

Objectifs pédagogiques

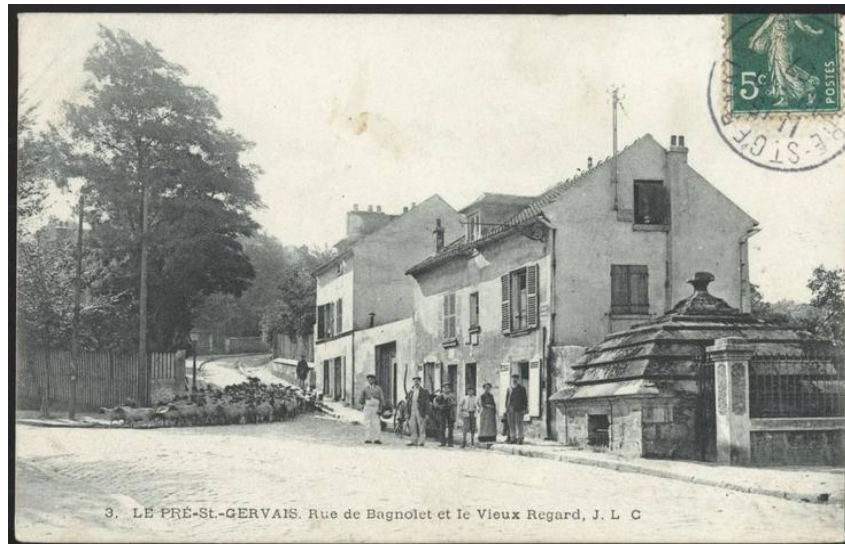
- Analyser des paysages de l'espace proche : lieux, quartiers, réseaux de transports...
- Comprendre l'évolution de l'agglomération parisienne
- Décrire et expliquer les mutations liées à l'industrialisation : essor urbain, nouveaux modes de vie
- Étudier le mouvement ouvrier

La commune du Pré-Saint-Gervais, née en 1790 d'une séparation de Pantin, est aujourd'hui, avec ses 78 hectares, la plus petite ville de l'agglomération parisienne. Les richesses du sol et du sous-sol de la petite communauté rurale aux marges de la capitale sont exploitées dès le Moyen Âge par sa puissante voisine (doc. 1).

Lieu de villégiature dès le XVI^e siècle, la construction des fortifications en 1841 et l'annexion des communes limitrophes de Paris en 1860 ont modifié la distance qui sépare le Pré-Saint-Gervais à Paris. Si la commune est largement amputée par l'établissement de l'enceinte et de la zone *non aedificandi* qui conditionnent son développement, le Pré-Saint-Gervais jouxte désormais la capitale. Elle connaît une forte croissance de sa population dans un espace de plus en plus exigu (doc. 2).

Dès 1904, le Pré-Saint-Gervais est dirigée par le socialiste Jean-Baptiste Sémenaz, appartenance qui ne s'est pas démentie jusqu'à aujourd'hui. Le territoire de la commune devient dès 1912 un lieu de rassemblement des organisations ouvrières, notamment dans le cadre des manifestations contre les dangers de la guerre. La commémoration de la Commune s'y déroule le 25 mai 1913 et fournit l'occasion d'un vaste meeting où Jaurès prend la parole, sur la butte du Chapeau-Rouge, alors territoire du Pré-Saint-Gervais (doc. 3).

DOCUMENT 1 : CARTE POSTALE DU PRÉ-SAINT-GERVAIS, DÉBUT DU XX^E SIÈCLE



Rue de Bagnolet et le Vieux Regard, Le Pré-Saint-Gervais, J.L.C., début du XX^e siècle (2Fi Pré-Saint-Gervais 11)

Le verso de la carte postale nous apprend qu'elle est postée le 11 octobre 1907 par un Gervaisien qui écrit à un cordonnier nommé Caron habitant un village de Seine-Maritime. Au recto de cette carte, la rue de Bagnolet (actuelle rue Alexandre Fleming) est à la limite de la « zone », bande de terre située en contrebas des fortifications, et se trouve aujourd'hui à Paris. Au premier plan, le regard des Bernages, construction du XVII^e siècle, atteste de la captation par la capitale des ressources du sous-sol de la banlieue. Dès le XII^e siècle, les eaux souterraines de Belleville et du Pré, appelées « sources du nord », alimentent certaines fontaines publiques de la rive droite de Paris (les Saints-Innocents et les Halles). Les eaux sont conduites vers des regards où l'eau est redistribuée dans des conduites. Cinq regards sont construits sur le territoire du Pré, quatre sont encore visibles aujourd'hui.

À la fin du XIX^e siècle, les eaux ne sont plus utilisées que pour nettoyer les égouts et les rues car elles ont un taux élevé de sulfate de calcium qui les rend impropres à la consommation. Elles sont également exploitées par les maraîchers de la commune qui se rendent quotidiennement de l'autre côté des fortifications pour y vendre les fruits de leur récolte. En 1914, les terres cultivées forment encore près de la moitié de la surface totale de la commune.

La captation des eaux s'accompagne également de l'exploitation du gypse qui sert à faire du plâtre, utilisé dans la construction à Paris. Le Pré-Saint-Gervais apparaît comme un réservoir de richesses destinées à Paris.

DOCUMENT 2 : CARTE DU PRÉ-SAINT-GERVAIS EN 1900



[Carte du Pré-Saint-Gervais](#), extraite de l'Atlas des Communes du Département de la Seine, 1903 (8° 153)

Le volume consacré au Pré-Saint-Gervais de *l'État des communes*, rédigé par l'archiviste Fernand Bournon sous les auspices du Conseil général de la Seine à la fin du XIX^e siècle, présente une notice historique de la commune jusqu'en 1900. Il donne ensuite des renseignements administratifs : topographie, démographie, bâtiments et services publics, industries et commerces. En annexe, se trouve la Carte des Chasses (1764-1773) où sont reportées les limites du Pré-Saint-Gervais à la date de parution de l'ouvrage ainsi qu'une carte extraite de l'Atlas du Département de la Seine (1895-1900). Sont également indiqués le viaire, l'hydrographie, le relief sous forme de courbes de niveau, le bâti, la microtoponymie. La carte est dressée par le Service des Ponts et Chaussées du Département de la Seine.

Les fortifications construites en 1841 et destinées à protéger Paris d'une invasion étrangère ont profondément modifié le territoire du Pré-Saint-Gervais. L'enceinte sépare la commune en deux zones (13 hectares d'un côté, 106 hectares de l'autre) et l'ampute de 20% de sa superficie : la zone de servitude ou zone *non aedificandi* concerne plus d'un tiers du territoire communal.

Contrairement aux promesses faites, le gouvernement du Second Empire annexe en 1860 l'espace situé à l'intérieur de l'enceinte. La zone reste provisoirement gérée par la commune. La guerre de 1870 et le siège de Paris par les Prussiens démontrent l'inutilité des fortifications, rendues obsolètes par les progrès de l'artillerie. En 1919 s'engagent le désarmement et le déclassement de la zone ; une enquête établie à la demande du préfet montre que ce territoire de l'entre-deux compte près de 1400 personnes. Le Pré-Saint-Gervais est de nouveau amputé du quart de son territoire par les décrets de 1925 qui incorporent à la ville de Paris la zone de servitude militaire.

DOCUMENT 3 :

LA MANIFESTATION DU 13 JUILLET 1913 CONTRE LA LOI DES TROIS ANS



[Une du journal l'Humanité](#), 14 juillet 1914, Archives du Parti communiste français (2935 Per 6)

La première mobilisation rouge contre les dangers de la guerre au Pré-Saint-Gervais est organisée le 17 novembre 1912, à l'appel de la Fédération socialiste de la Seine. La butte du Chapeau-Rouge, entre les portes Chaumont et du Pré-Saint-Gervais, est un terrain privé hors-les-murs loué pour la circonstance à son propriétaire, et qui échappe donc à l'interdiction du rassemblement par la Préfecture de Police. C'est une première pour l'organisation socialiste, qui imite ainsi les pratiques des mouvements ouvriers allemand et anglais.

De mars à juillet 1913, trois nouveaux rassemblements se déroulent sur le territoire du Pré-Saint-Gervais pour protester contre la loi des trois ans qui vise à allonger la durée du service militaire. *L'Humanité*, quotidien fondé par Jaurès en 1904, célèbre à la une la manifestation du 13 juillet, deux jours avant le vote de la loi. La scénographie est semblable pour chaque manifestation pacifiste : des bannières et des drapeaux dressés sur la « montagne de la zone », des tribunes pavoisées de rouge où se succèdent les orateurs, la foule parisienne qui se presse dans une ambiance de kermesse.

À la veille de la première guerre mondiale, la banlieue commence alors à jouer un rôle important dans la mobilisation du mouvement ouvrier. Le soutien de la municipalité socialiste gervaisienne explique en partie le choix de la butte du Chapeau-Rouge. Le gros titre de *l'Humanité* est explicite : le territoire du Pré-Saint-Gervais se substitue à l'espace parisien car s'y affirme « le peuple de Paris ». La butte, intégrée à Paris à la fin des années 1920, a aujourd'hui presque disparu : seul son sommet, transformé en square, offre un point de vue sur le Pré-Saint-Gervais, de l'autre côté du périphérique.

Transcription d'une partie de l'article

Au Pré-Saint-Gervais

Si l'on arrive par la Porte Chaumont, le Pré-Saint-Gervais apparaît comme un immense amphithéâtre, dont la pente s'élève doucement très haut, très loin ; et si l'on arrive par la Porte du Pré-Saint-Gervais, c'est encore une vue d'amphithéâtre mais prise cette fois des sommets, du haut des derniers gradins de la dernière colline.

Nous le connaissons bien, à présent, ce lieu des grandes réunions du peuple de Paris ; mais le décor est si vaste, composé d'éléments si divers, et surtout les jeux de lumière du ciel y produisent des effets si variés, qu'il nous semble découvrir chaque fois, sinon un lieu nouveau, du moins un nouveau décor. Tel jour d'hiver on apercevait à peine la plaine toute occupée par les maisons d'habitation, les usines aux cheminées qui se serrent et les coteaux étaient invisibles à l'horizon. Hier, par cette belle journée d'été, du haut de la butte du Chapeau-Rouge, on pouvait voir aussi loin que l'œil le permet.

La grande foule se meut ici librement : pas de contrainte, pas de crainte. On commence d'arriver vers une heure. D'abord les individus sont des points mouvants sur l'immense terrain ; puis, ici et là, de gros îlots se forment, disséminés. Progressivement, les intervalles se comblent, les espaces libres sont couverts.

Tout à l'heure, on distinguait les camions drapés de rouge avec deux brancards relevés. À présent, on ne voit plus, aux mêmes places, que des drapeaux rouges, bannières, fanions rouges, arrangés en faisceaux au-dessous duquel se groupent quelques hommes dominant la foule. Longtemps encore le peuple parisien pénètre sur le vaste terrain. Il s'amène à sa manière, les mains dans les poches, en peinard : il est chez lui. (...)